

Medincell poursuit le renforcement et le renouvellement de son Conseil d'administration avec la proposition de nomination du Dr Elisabeth Svanberg

Le Conseil d'administration proposera la nomination du Dr Elisabeth Svanberg en qualité d'administratrice indépendante lors de la prochaine Assemblée générale annuelle de Medincell

Sous réserve de son élection, 50% du Conseil d'administration de Medincell aura été renouvelé depuis 2025, renforçant les expertises de la Société en matière d'innovation, de développement pharmaceutique, de gouvernance, de rémunération des dirigeants et de santé mondiale

Le Dr Svanberg devrait être nommée par le Conseil d'administration à la présidence du Comité des rémunérations et nominations de Medincell, sous réserve de son élection par les actionnaires

Montpellier, France – Medincell (Euronext Paris : MEDCL) annonce aujourd'hui que son Conseil d'administration proposera la nomination du Dr Elisabeth Svanberg en qualité d'administratrice indépendante lors de l'Assemblée générale de la Société qui se tiendra le 30 septembre 2026. Figure reconnue de l'industrie mondiale des sciences de la vie, le Dr Svanberg apporterait au Conseil une expérience de premier plan dans le développement de médicaments à l'échelle internationale, la gouvernance des entreprises cotées, les politiques de rémunération des dirigeants et les enjeux de santé mondiale, pour accompagner la Société dans sa prochaine phase de croissance.

Après les nominations du Dr Pascal Touchon, du Dr Sharon Mates et du Dr Charles Kunsch depuis 2025, cette proposition s'inscrit dans la dynamique de renouvellement engagée du Conseil d'administration. Si son élection est approuvée, la moitié des administrateurs aura rejoint le Conseil depuis 2025, illustrant la volonté de Medincell d'associer continuité et apport de nouvelles perspectives, tout en renforçant des compétences clés couvrant l'innovation biopharmaceutique, la stratégie, la commercialisation, la gouvernance et la finance.



Dr Elisabeth Svanberg MD, PhD, déclare : « *Améliorer l'observance thérapeutique constitue aujourd'hui l'une des plus grandes opportunités pour améliorer les systèmes de santé. Les technologies à action prolongée développées par Medincell offrent une réponse particulièrement pertinente à cet enjeu pour les patients du monde entier. Alors que l'entreprise entre dans une nouvelle phase de son développement, je suis honorée d'être proposée à l'élection des actionnaires lors de l'Assemblée générale. Je me réjouis de pouvoir travailler aux côtés des administrateurs et de l'équipe dirigeante de Medincell et de mettre à profit mon expérience dans le développement pharmaceutique, la gouvernance et la santé mondiale afin de soutenir l'ambition de la Société : étendre l'impact de ses innovations et créer de la valeur durable pour les patients comme pour les actionnaires.* »

Philippe Guy, président du conseil d'administration de Medincell, ajoute : « *Alors que Medincell franchit une nouvelle étape de son développement, nous poursuivons la mise en place d'un Conseil d'administration dont les compétences reflètent les ambitions internationales et les priorités stratégiques de l'entreprise. L'expérience exceptionnelle d'Elisabeth Svanberg dans le développement pharmaceutique, la gouvernance et les sciences de la vie constituerait un atout précieux pour accompagner Medincell dans la création de valeur à long terme. Sa nomination s'inscrirait dans le renouvellement engagé du Conseil depuis 2025, une évolution menée avec méthode afin d'associer de nouvelles expertises et perspectives à la continuité indispensable à notre succès.* »

Le Dr Elisabeth Svanberg est une dirigeante reconnue à l'international dans le domaine des sciences de la vie, forte d'une expérience approfondie dans les secteurs des biotechnologies et de la pharmacie. Médecin-scientifique, chirurgienne certifiée, titulaire d'un doctorat (PhD) et professeure associée, elle a exercé des responsabilités de direction mondiale chez Janssen Pharmaceuticals, Bristol-Myers Squibb et Serono / Merck-Serono. À ces postes, elle a supervisé le développement de produits, les affaires médicales, la stratégie de portefeuille ainsi que les interactions réglementaires sur les principaux marchés internationaux.

Elle est actuellement Associée au sein de Ventac Partners et exerce plusieurs mandats d'administratrice non exécutive dans des entreprises des sciences de la vie, notamment en qualité de Présidente du Conseil d'administration d'EPICS Therapeutics et d'administratrice de LEO Pharma A/S. Auparavant, elle a siégé aux conseils d'administration de Galapagos NV, Amolyt SA, Egetis Therapeutics AB, Pharnext SA et Swedish Orphan Biovitrum AB. Le Dr Svanberg apporte également une solide expertise en matière de gouvernance, acquise notamment au sein des comités des rémunérations et des nominations de plusieurs sociétés cotées du secteur des sciences de la vie. Au-delà de son expérience industrielle, elle offre une vision internationale des enjeux de santé mondiale, notamment grâce à son engagement au conseil d'administration d'organisations à but non lucratif telles que Medicines for Malaria Venture.

Sous réserve de l'approbation par les actionnaires de la nomination du Dr Svanberg, le Conseil d'administration de Medincell serait composé comme suit :

Membres du Conseil d'administration	Durée du mandat*	Indépendant	Comités				
			Audit & Finance	Rémunérations & Nominations	Innovation & Stratégie	Stratégie de développement U.S.	RSE
Philippe Guy, Président du Conseil d'administration	Depuis 2010	Non**	Membre	Membre			Président
Christophe Douat, Directeur Général	Depuis 2024	Non**			Membre		Membre
Elisabeth Kogan	Depuis 2020	Oui			Membre		
Tone Kvåle	Depuis 2022	Oui	Présidente				
Dr Pascal Touchon	Depuis 2025	Oui			Président		
Dr Sharon Mates	Depuis 2025	Oui				Présidente	
Dr Charles Kunsch	Depuis 2025	Oui			Membre	Membre	
Dr Elisabeth Svanberg	Proposition en 2026	Oui		Présidente envisagée			

* La durée du mandat au sein du Conseil d'administration inclut, le cas échéant, les mandats antérieurs au sein du Conseil de surveillance de Medincell

** Philippe Guy n'est pas considéré comme indépendant en raison de son mandat au sein du Conseil d'administration, tandis que Christophe Douat n'est pas considéré comme indépendant en raison de ses responsabilités en tant que Directeur Général.

Future nomination d'un représentant des salariés actionnaires au sein du Conseil d'administration

Par ailleurs, les actionnaires seront appelés à approuver le processus permettant la future nomination d'un représentant des salariés actionnaires au Conseil d'administration, conformément aux exigences légales applicables en matière de représentation de l'actionnariat salarié. Cette évolution, dont l'entrée en vigueur est prévue en 2027, reflète l'importance croissante de l'actionnariat salarié au sein de Medincell et renforce l'engagement de la Société en faveur d'un alignement durable des intérêts et d'une création de valeur de long terme au bénéfice de l'ensemble des actionnaires.

Christophe Douat, Directeur Général de Medincell, déclare : « L'actionnariat salarié fait partie de l'ADN de Medincell depuis sa création. Il a joué un rôle essentiel pour attirer, fidéliser et motiver les talents tout en favorisant un fort alignement avec l'ensemble de nos actionnaires. La perspective d'accueillir un représentant des salariés actionnaires au sein du Conseil constitue une étape importante dans l'histoire de la Société et témoigne de la contribution croissante de nos collaborateurs à la réussite de Medincell sur le long terme. »

Départs au sein du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration tient à remercier chaleureusement Virginie Lleu, qui quittera ses fonctions à l'issue de l'Assemblée générale annuelle, pour sa contribution de longue date à la gouvernance de Medincell et aux travaux du Comité des rémunérations.

Le Conseil d'administration adresse également ses remerciements au Dr Sabri Markabi pour sa contribution significative à la gouvernance de Medincell. Le Dr Markabi a occupé le poste de vice-président du Conseil d'administration de 2018 à 2025 et a siégé en tant que censeur au sein du Conseil au cours de l'année écoulée. Il quittera également cette fonction à l'issue de l'Assemblée générale annuelle.

A propos de Medincell

Medincell est une société biopharmaceutique innovante en phase clinique et commerciale, qui développe et commercialise sous licence des traitements injectables à action prolongée dans de multiples domaines thérapeutiques. Ces traitements visent à garantir le respect des prescriptions médicales, à améliorer l'efficacité et l'accessibilité des médicaments et à réduire leur empreinte environnementale.

Ils combinent des principes actifs avec nos technologies propriétaires BEPO® / BEPO® Star, qui contrôlent la libération d'un médicament à un niveau thérapeutique pendant plusieurs jours, semaines ou mois à partir de l'injection sous-cutanée ou locale d'un simple dépôt entièrement biorésorbable.

La rispéridone LAI est le premier traitement utilisant la technologie BEPO® à avoir été approuvé par la FDA, d'abord pour la schizophrénie en avril 2023, puis pour le trouble bipolaire I en octobre 2025. Il est commercialisé aux États-Unis par Teva sous le nom d'UZEDY® (la technologie BEPO est licenciée à Teva sous le nom de SteadyTeq™). La rispéridone LAI de Medincell a également été approuvée pour la schizophrénie au Canada et en Corée du Sud en 2025.

Une demande d'autorisation de mise sur le marché pour l'Olanzapine LAI en traitement mensuel de la schizophrénie chez l'adulte a été soumise à la FDA américaine en décembre 2025 par le partenaire de Medincell, Teva. La FDA a accepté le dossier de demande de mise sur le marché le 20 février 2026. Une demande d'autorisation de mise sur le marché (AMM) en Europe a également été acceptée par l'EMA en mai 2026.

Le pipeline de Medincell comprend de nombreux candidats médicaments innovants à différents stades de développement, de la formulation aux essais cliniques de phase 3. Nous collaborons avec des entreprises pharmaceutiques de premier plan et des fondations pour améliorer la santé dans le monde grâce à de nouvelles options de traitement.

Basée à Montpellier, Medincell emploie plus de 150 personnes représentant plus de 27 nationalités différentes.

medincell.com

UZEDY® et SteadyTeq™ sont des marques déposées de Teva Pharmaceuticals

Contacts

David Heuzé

Head of Corporate and Financial Communications, and ESG

david.heuze@MedinCell.com / +33 (0)6 83 25 21 86

Grace Kim

Chief Strategy Officer, U.S. Finance

grace.kim@MedinCell.com / +1 (646) 991-4023

Nicolas Mérigeau

Media Relations

Medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

Louis-Victor Delouvrier/Alban Dufumier

Relations investisseurs France

Medincell@newcap.eu / +33 (0)1 44 71 94 94

Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives, notamment concernant la progression des essais cliniques de la Société. Même si la Société considère que ses prévisions sont fondées sur des hypothèses raisonnables, toutes déclarations autres que des déclarations de faits historiques que pourrait contenir ce communiqué de presse relatives à des événements futurs sont sujettes à des changements sans préavis, à des facteurs que la Société ne maîtrise pas et aux capacités financières de la Société.

Ces déclarations peuvent inclure, sans que cette liste soit limitative, toutes déclarations commençant par, suivies par ou comprenant des mots ou expressions tels que « objectif », « croire », « prévoir », « viser », « avoir l'intention de », « pouvoir », « anticiper », « estimer », « planifier », « projeter », « devra », « peut avoir », « probablement », « devrait », « pourrait » et d'autres mots et expressions de même sens ou employés à la forme négative. Les déclarations prospectives sont sujettes à des risques intrinsèques et à des incertitudes hors du contrôle de la Société qui peuvent, le cas échéant, entraîner des différences notables entre les résultats, performances ou réalisations réels de la Société et ceux anticipés ou exprimés explicitement ou implicitement par lesdites déclarations prospectives.

Une liste et une description de ces risques, éventualités et incertitudes figurent dans les documents déposés par la Société auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») conformément à ses obligations réglementaires, notamment le document d'enregistrement universel de la Société, déposé auprès de l'AMF le 29 juillet 2025 sous le numéro D. 25-0580 (le « Document d'enregistrement universel »), ainsi que dans les documents et rapports qui seront publiés ultérieurement par la Société. L'attention des lecteurs est notamment attirée sur la section intitulée « Facteurs de risques » à la page 30 du Document d'enregistrement.

Les déclarations prospectives faites par ou au nom de la Société ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. Sauf si la loi l'exige, la Société ne s'engage aucunement à mettre à jour publiquement ces déclarations prospectives ou à mettre à jour les raisons pour lesquelles les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux anticipés dans les déclarations prospectives, y compris dans le cas où de nouvelles informations seraient disponibles. La mise à jour par la Société d'une ou plusieurs déclarations prospectives n'implique pas que la Société procèdera à d'autres mises à jour de ces déclarations prospectives ou d'autres déclarations prospectives. Les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué de presse est publié à titre informatif uniquement. Les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription d'actions de la Société dans quelque juridiction que ce soit, en particulier en France. De même, le présent communiqué de presse ne constitue pas un conseil en investissement et ne doit pas être considéré comme tel. Il n'est pas lié aux objectifs d'investissement, à la situation financière ou aux besoins spécifiques d'un destinataire quelconque. Il ne doit pas priver les destinataires de la possibilité d'exercer leur propre jugement. Toutes les opinions exprimées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. La diffusion du présent communiqué de presse peut être soumise à des restrictions légales dans certaines juridictions.